

L'étendue des terres vendues au profit des sauvages dans l'année 1897 a été de 14,451 acres, lesquelles produisirent \$12,521. L'étendue des terres cédées par les sauvages et offertes en vente par le gouvernement est d'à peu près 447,827.

La somme créditée au fonds des sauvages, qui consiste en deniers provenant de pensions viagères assurées aux sauvages en vertu de traités, et de ventes de terres, bois, pierres, etc., cédés par eux, s'élevait le 30 juin 1897 à \$3,692,516 et les dépenses sur cette somme, imputable surtout aux intérêts, s'élevaient à \$272,938. Les dépenses prélevées sur la subvention des Chambres s'élevaient à \$908,064 formant en tout, \$1,181,002.

Suit un état de la dépense faite sur la subvention des Chambres :—

DÉPENSES FAITES SUR LA SUBVENTION DES CHAMBRES EN 1897.

	Ontario et Québec.	Nouvelle- Ecosse.	Nouveau- Brunswick	Ile du P.-E.	Manitoba et les Territoi- res du N.-O.	Colombie- Anglaise.
Arpentages.....	547				4,073	5,703
Secours aux indigents ..	3,495				178,103	3,081
Service médical.....	844	2,978	1,250	349		6,012
Grains de sem., instrum., outils.....		1,862	1,918	859	6,291	1,169
Pensions viagères.....	18,306				122,730	
Ecoles.....	38,567				229,600	48,226
Salaires.....	174	1,168	1,701	300		18,540
Divers.....	2,407	2,037	300	29	8,107	6,236
Subv. triennales de vête- ments.....					2,203	
Gages des journaliers agricoles.....					24,490	
Entretien des exploita- tions rurales.....					9,980	
Constructions.....					3,988	
Frais généraux.....					109,305	
Moulins à farine et scie- ries.....					2,624	
Frais de voyage.....						3,343
Sub. au fonds de gestion des terres des sauvages, au fonds de la P. de Qué. et au fonds des écoles des sauvages.....	14,000					
Règlement d'une récla- mation des Chippewas de la Thames contre les sauvages Munsee.....	17,640					
<b>Totaux.....</b>	<b>95,980</b>	<b>8,045</b>	<b>5,169</b>	<b>1,537</b>	<b>701,504</b>	<b>92,310</b>